

SNUipp-FSU 67

10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG

Tél: 03 90 22 13 15 Mail: snu67@snuipp.fr Site internet: http://67.snuipp.fr/ Page Facebook: http://www.facebook.com/snuipp67 Page Twitter: http://twitter.com/snuipp67



Déclaration liminaire CAPD du 2 février 2017

Madame l'Inspectrice d'académie,

En cette période de pré-campagne électorale, les annonces vont bon train et chacun y va sa petite phrase sur ce qu'il faudrait faire pour l'Éducation.

Entre d'un côté la panoplie des bonnes intentions qui ont un arrière-goût de fausses promesses et de l'autre le mépris affiché pour les fonctionnaires, les enseignants ont de quoi être inquiets. Mais heureusement pour les élèves et plus globalement pour le système scolaire, ils ont appris à ne pas se laisser emporter par le temps politique.

A côté des discours, il y a la vie professionnelle d'enseignants qui déplorent de plus en plus nombreux la dégradation lente et insidieuse de leurs conditions de travail. Certes, des postes ont été créés, mais le compte n'y est pas et les problématiques des élèves accueillis dans les classes évoluent vers une telle complexité, que leur gestion en devient impossible avec les moyens alloués. Quant à la réponse hiérarchique, elle n'est que trop rarement à la hauteur du désarroi des personnels. L'inclusion, lorsqu'elle n'est pas raisonnée mais se fait « à marche forcée », provoque des situations de souffrance au travail trop longtemps passées sous silence. La bienveillance des enseignants à l'égard de leurs élèves est une constante que personne ne doit ignorer. C'est pourquoi ils devraient tout naturellement pouvoir compter sur le soutien sans faille de leur hiérarchie. Or, le rapport de la DEPP, « Violence à l'école, violence au travail », publié en décembre 2016, montre que les problèmes de management et d'encadrement constituent les principales sources de la violence ressentie par les enseignants.

Aujourd'hui seront validés les barèmes des candidats aux permutations nationales informatisées. Aujourd'hui encore, certains enseignants, bien qu'en situation de rapprochement de conjoint, avec des enfants à charge, sont obligés de se séparer de leur famille pendant plusieurs années, ce qui les plonge dans de grandes difficultés personnelles et professionnelles.

Cela dans un contexte de conditions de travail dégradées. Multiplication des tâches, notamment pour la direction d'école, relations parfois tendues avec les familles, poids des rythmes scolaires, accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans de mauvaises conditions, stagiaires écartelés entre les attentes de l'institution, celles de l'ESPE et celles de la classe... À cela s'ajoute une mobilité entravée.

C'est pour nous une situation inacceptable. Il est urgent de mettre un terme à cette souffrance au travail en améliorant véritablement les conditions pour un exercice serein du métier. La campagne du SNUipp-FSU pour la redéfinition du temps de travail et du temps d'enseignement s'inscrit dans cette priorité.

Le SNUipp-FSU67 intervient souvent en CAPD pour vous alerter, Madame l'Inspectrice d'académie au sujet des relations très dégradées entre enseignants dans certaines écoles qui ne permettent plus des conditions de travail sereines. Aucun lieu ni temps de régulation institutionnalisé n'existe dans notre profession, il est urgent d'y réfléchir sérieusement.

Cette CAPD vient tout juste après le Conseil Supérieur de l'Education du 26janvier à l'issue duquel le SNUipp-FSU s'est prononcé contre le projet de réforme de la formation des enseignants spécialisés. Le SNUipp-FSU défend une école pour tous, où les différences liées à la santé, au handicap ou aux difficultés d'apprentissage ne viennent pas empêcher un enfant de vivre une scolarité positive. Nos collègues partagent très largement notre vision de l'école basée sur des valeurs d'émancipation et d'humanisme. Mais aujourd'hui, encore une fois, c'est un rendez-vous manqué, pour le 1er degré : la riqueur budgétaire a conduit à la baisse du volume de formation de 400 à 300 heures, à la réduction du stage préparant à la prise de poste, ainsi qu'au renoncement à une exigence et à la qualité de la certification alors même que le CAPPEI est censé s'inscrire dans un parcours diplômant. L'incertitude concernant l'accès aux Modules d'Initiative Nationale qui coûteraient trop chers, les interrogations qui subsistent en termes de gestion des personnels, la crainte d'un renoncement à la prévention et l'adaptation à la difficulté scolaire, le sentiment d'un renoncement à la prise en compte de toutes les spécificités de prise en charge de tous les élèves à Besoins Educatifs Particuliers, l'intuition d'une volonté d'harmonisation des missions des enseignants des RASED, de vouloir en faire avant tout des personnes ressources ... sont autant d'éléments qui ont poussé le SNUipp-FSU à voter contre ce projet de réforme de la formation des enseignants spécialisés.

Etre attentif aux conditions réelles des personnels enseignants, à leur travail invisible dans un contexte d'alourdissement des tâches, c'est prévenir la détresse professionnelle pour une meilleure continuité d'un Service public d'Éducation de proximité.

Dans le cadre de la campagne électorale et en toute indépendance, le SNUipp-FSU fera de l'école publique un enjeu fort et déterminant pour la société.